

Quand Robert Gloton (alors président du GFEN) a fait appel à des volontaires pour reprendre en main une école du XXème, dans un quartier difficile, il ne projetait pas explicitement d'en faire une « école du peuple » (encore que...). Certain-e-s d'entre vous connaissent l'école Vitruve qui vient de fêter ses 50 ans d'existence.

Il en a été de même avec la Villeneuve de Grenoble (Grégory Chambat a récemment fait pour Q2C une critique très positive de la brochure « école ouverte- recherche action- société éducatrice » qui en décrit l'expérience et les acquis).

Même au lendemain du « grand soir » une recherche-action sera plus que jamais nécessaire pour aller à la recherche de cette « école du peuple ». En attendant, je suis de ceux qui souhaitent (depuis 2002, et bien avant), que se multiplient des innovations ambitieuses permettant de mobiliser celles et ceux qui se désespèrent quotidiennement.

L'occasion en est donnée par la « refondation » de l'éducation prioritaire qui va toucher un nombre significatif d'écoles et de collèges, établissements se prêtant, plus que tout autres, à projeter cette « école du peuple ».

Dans les deux expériences citées, les « moyens » supplémentaires n'existaient pas. Les volontaires se transformaient en militants (mais peut-on s'en plaindre ?). Il n'en est pas de même avec les REP qu'on en juge :

1. Une classe maternelle pour les moins de 3 ans créée dans chaque réseau d'éducation prioritaire.
2. Un professeur en plus dans chaque école qui travaillera à plein temps pour aider les élèves de CP et de CE 1 en difficulté.
3. Une journée continue en 6e : les élèves auront cours jusqu'à 16h30, sans trou dans leur emploi du temps, mais avec des séances d'aide individuelle.
4. Deux heures de tutorat par semaine au collège et l'accès pour les élèves, à la maison, à des cours et d'aide en ligne.
5. Création d'un accueil des parents par les professeurs au collège, trente minutes avant le début des cours, chaque matin.
6. Développement d'internats de proximité dans les quartiers pour les collégiens.
7. 500 nouveaux assistants de prévention et de sécurité (en plus des 500 existants aujourd'hui) au collège, et création de postes d'infirmières à l'école.
8. Un temps de service en classe de seize heures trente au lieu de dix-huit heures pour les professeurs au collège et neuf jours par an de « décharge » pour les enseignants des écoles. L'objectif est de leur donner du temps pour mettre en place des projets d'équipe et des innovations pédagogiques.
9. Trois jours de formation continue obligatoire par an pour les professeurs des zones les plus difficiles.
10. Augmentation des indemnités touchées par les professeurs en zone d'éducation prioritaire. De 100 € par mois actuellement, certaines passeront à 300 € par mois. L'avancement de carrière sera aussi accéléré pour eux.

Je ne suis pas de ceux qui considèrent que Peillon, parce qu'appartenant à un gouvernement social-libéral, est nécessairement un adversaire. Sans doute a-t-il eu tort de commencer sa « refondation » avec la réforme des rythmes scolaires, encore qu'on puisse en percevoir l'intérêt dans un processus qui amorce la déconstruction de la division du travail social. Les mesures concernant les REP semblent, quant à elles, plutôt bien accueillies.

Je considère qu'au-delà de la réflexion de fond sur le système éducatif (ou ce que pourrait être une « société sans école ») cette situation nouvelle invite celles et ceux qui souhaitent « subvertir » un système basé sur la sélection, et inventer des situations réellement « émancipatrices » à se porter volontaires et, sans tarder, à définir les bases souhaitées de leur engagement. C'est ainsi que les volontaires pour les écoles et le collège de la Villeneuve avaient défini (en 1972 !) un « projet de charte » dont les dispositions principales figurent dans la brochure citée :

\* La CHARTE définissait ainsi les bases du volontariat des enseignants :

- Le travail en équipe constitue une règle essentielle à laquelle tout professionnel ou bénévole participant à l'action éducative, est tenu
- Les enseignants sont les techniciens de la pédagogie. Ils n'en font pas cependant un domaine réservé. L'équipe qu'ils constituent avec les autres éducateurs s'efforce de collaborer avec les enfants et les parents pour l'élaboration des formes et des moyens de l'activité pédagogique et, dans la mesure du possible, des objectifs
- La prise en charge de son travail par l'enfant est un objectif essentiel. Elle implique le développement préalable des appétences, la motivation et l'intérêt du travail, l'adoption d'une pédagogie de la réussite, l'établissement de relations basées sur le dialogue et le respect de l'enfant, excluant le rapport d'autorité sous ses différentes formes • L'enseignement doit être lié à la vie : les activités pédagogiques doivent intégrer l'expérience vécue par l'enfant hors de l'école, dans l'école et dans le groupe-classe
- L'obsession des contrôles, les notations et comparaisons, l'utilisation des stimulants artificiels (punitives et récompenses) sont exclus
- La notion de redoublement est à exclure a priori.

Raymond Millot le 19 janvier 2014